



Fondation Rurale  
de Wallonie



# CLDR

## Compte-rendu / 13 mars 2023

### Commune de Tintigny

#### Participants :

- Pour les membres de la CLDR (8) : voir liste en annexe 1  
*dont, pour le Collège communal : Benjamin Destrée*
- Pour la Commune : Florence Rion
- Pour la Fondation rurale de Wallonie : Alexandra Thiry & Nicolas Lecuivre
- Pour l'ATEPA : Sylvie Delviesmaison

#### Ordre du jour :

- Rapport annuel 2022
- Travail sur l'action Patrimoine
- Divers

#### Annexe

- Liste de présences

# 1. Introduction

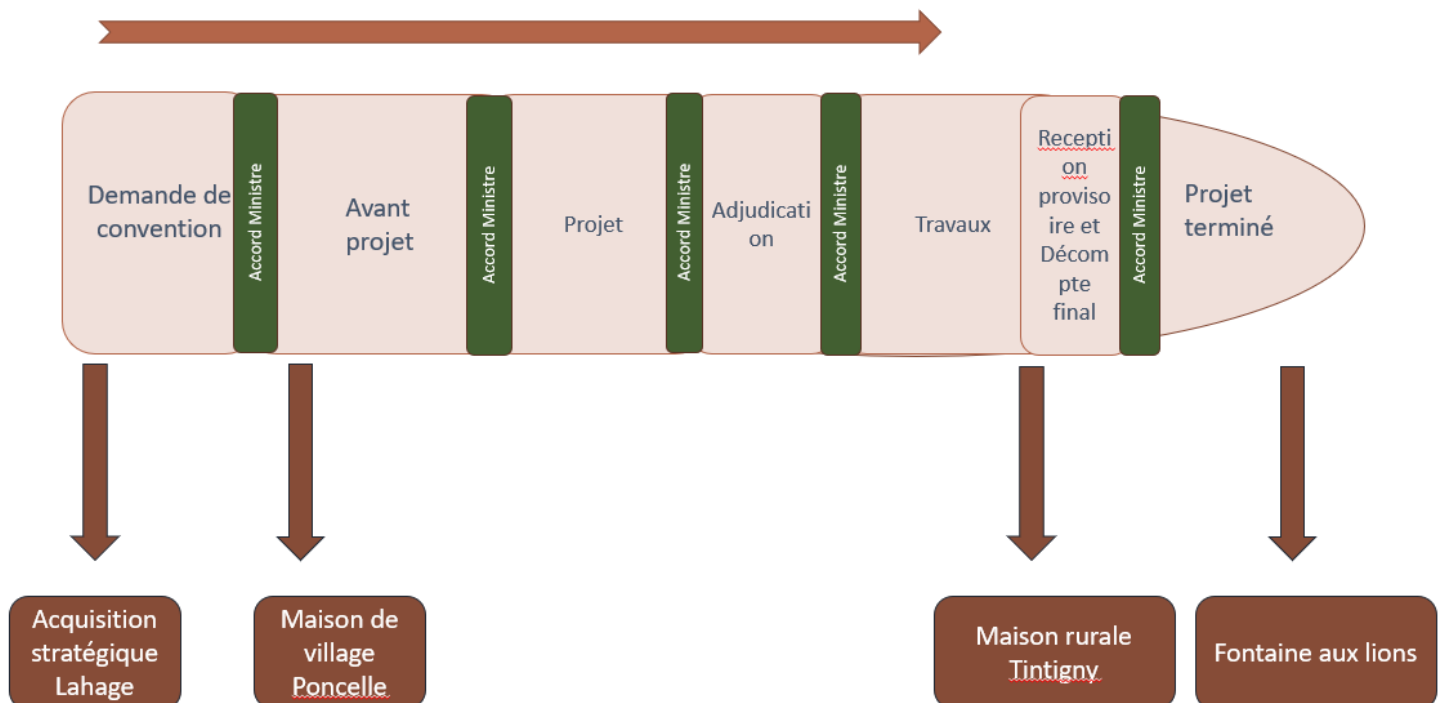
Benjamin Destrée, président de la CLDR, introduit la séance.

Il met en avant le subside « Cœur de village » obtenu récemment pour le projet d'aménagement du cœur de Saint-Vincent. Un auteur a été désigné.

## 2. Rapport annuel 2022

Un rapport annuel ? C'est une évaluation de la dynamique communale par rapport à son PCDR. L'objectif est donc de proposer une vue d'ensemble sur l'Opération de Développement Rural en cours.

### a. Suivi des conventions en cours



Il reste deux conventions en cours pour l'ancien PCDR :  
La place champs de Foire, inaugurée en octobre 2022.



Place du champs de foire – septembre 2022

Quant à la maison rurale de Tintigny, les travaux sont en cours. Le gros œuvre devrait être terminé à la fin du semestre. Le fonctionnement futur de la salle fait actuellement l'objet de rencontres avec le Patro et le centre culturel notamment.



Maison rurale de Tintigny en travaux (février 2023)

Pour l'actuel PCDR, deux conventions ont été demandées.

- Maison de village de Poncelle : La Commune a reçu la notification officielle qui approuve la demande de convention. La Commune a 24 mois pour arriver au dépôt du dossier projet.
- Maison de village de Lahage : Procédure d'acquisition-stratégique. La Commune a reçu un courrier de la Ministre Tellier l'informant de son accord pour cette convention acquisition. La Commune est en attente de la notification officielle.

Il est à noter qu'au-delà de ces deux conventions entamées, d'autres projets sont en cours via d'autres voies de subventions que le DR :

- Cœur de village Saint-Vincent : appel à projet cœur de village
- Réseau de chaleur Tintigny : Pollec

Ces projets seront présentés dès que possible en CLDR.

b. Initiatives nouvelles – 2022

Le rapport annuel fait également état d'autres actions/projets en cours de réalisation sur la Commune. Ils ne sont pas issus du PCDR mais aident à la réalisation de ses objectifs.

- Rénovation du presbytère de Bellefontaine en bibliothèque
- Ouverture du centre mémoriel
- Aménagement de 7 aires de barbecue
- Installation de bornes de recharge électriques
- Création d'un tiers-lieu en collaboration avec le PNG
- Création de locaux pour les jeunes à Rossignol (5 modules conteneurs)
- Installation de 13 Bornes d'accès WI-FI gratuit
- Réservation de zones blanches (hors ondes)
- Approbation Plan communal de mobilité
- Relance plateforme Alzheimer
- Création d'un skatepark
- Création de parcours santé à Bellefontaine et Rossignol
- Création d'espaces street workout à Tintigny et Ansart

**Remarques :**

Des informations supplémentaires sont demandées vis-à-vis du projet de création d'un tiers-lieu. Il est expliqué par Benjamin Destrée d'une part le lien avec une réflexion plus globale sur la réaffectation des églises de Rossignol, Saint-Vincent et Lahage (sans perdre pour autant leur caractère et usage sacré) et d'autre part le projet de tiers-lieu en lui-même, en liaison avec le Parc Naturel (organisation de conférences).

Il est précisé que deux skatepark sont envisagés (à Bellefontaine et Rossignol)

c. CLDR

La CLDR s'est réunie à trois reprises en 2022.

- 23 février 2022 : RA
- 30 mai 2022 : Poncelle & Lahage
- 28 novembre 2022 : Action « Mise en valeur du patrimoine »

Pour rappel, le PCDR de Tintigny a été approuvé le 17 février 2022 par le Gouvernement wallon.

d. Programmation triennale

Année	Projet
<b>2023</b>	Construction d'une maison de village à Lahage & Aménagement d'un cœur de village
<b>2024</b>	Création de chemins de liaison inter-villages - Liaison "Ansart – Tintigny »
<b>2025</b>	Aménagement d'un complexe de logements intergénérationnel

⇒ La CLDR approuve ce rapport annuel.

⇒ La CLDR approuve cette programmation triennale.

### 3. Action patrimoine & ATEPA

a. ATEPA

Présentation par Sylvie Delviesmaison, ATEPA (FRW).

Cf. PowerPoint en annexe.

b. But de la réunion et subsides éventuels

La réunion du jour a pour but d'identifier un (voire deux) éléments par village qui pourraient faire l'objet d'une rénovation, d'une éventuelle demande de subside et/ou d'un aménagement de convivialité.

En effet, certains éléments pourraient être éligibles aux subventions « Petit Patrimoine Populaire wallon » (PPPW).

Quels biens sont concernés ?

- Les éléments non-classés constitutifs du PPPW -> les 17 catégories du PPPW
- Les éléments appartenant au domaine public ou privé, visibles depuis la voirie ou accessible au public

Quelles subventions peuvent être demandées et pour quel type de projet ?

- Une subvention maximale de 7 500 euros pour des travaux de rénovation et de restauration (peut aller jusqu'à 100% TVAC).
- Une subvention maximale de 2 500 euros pour action de promotion du petit patrimoine populaire wallon (peut aller jusqu'à 100% TVAC),
- Lorsqu'il y a des appels à projets thématiques définis par le Ministre du Patrimoine, le montant d'aide maximale est fixé à 15 000 euros.

D'autres subsides pourraient également être intéressants ne se limitant ni aux éléments du PPPW, ni aux travaux et action de promotion prévus par le PPPW :

- “Vis mon village !” : Cet appel vise à améliorer la qualité de vie dans le village et à renforcer la cohésion sociale entre des groupes d'habitants larges et diversifiés. Les projets soutenus par la Fondation Roi Baudouin peuvent rencontrer un large éventail de préoccupations : vie communautaire dans le village, solidarité entre les habitants, activités culturelles et amélioration du cadre de vie (ex.: entretien de petits jardins, éléments de paysage, plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre...). Une constante : la dynamique citoyenne développée autour du projet.
- « BiodiverCité » : la Wallonie soutient les communes dans leurs actions de préservation et de restauration des espaces naturels et de développement de la biodiversité sur leur territoire. Ce subside peut venir en appui à certains projets liés au patrimoine (l'espace naturel environnant), et notamment au niveau des cimetières.

c. Méthode de consultation

Afin d'identifier les éléments pertinents, les membres disposent de plusieurs documents en séance :

- 1 formulaire recto/verso par village
- 1 document recensant tous les éléments de patrimoine (cf. annexe 3)
- 1 carte de chaque village + 1 carte de la Commune

1. Répartition en trois tables

Table 1 : Ansart, Tintigny, Han et Poncelle

Table 2 : Breuvanne, Rossignol et Lahage

Table 3 : Bellefontaine et Saint-Vincent

Au vu du nombre de membres présents, la répartition a été adaptée. La priorité a été mise sur les villages qui étaient représentés en CLDR.

2. [Sous-groupe] Sélection d'un élément par village (+ un éventuel « de secours »)

Remplir le formulaire (recto et verso si deux éléments par village)

Coller la photo de l'élément correspondant

**Action « patrimoine » 2023**  
Choisissez parmi les éléments du petit patrimoine répertorié celui qui vous semble devoir faire prioritairement l'objet d'un travail en 2023.

<p><u>Photo et nom de l'élément sélectionné</u></p>	<p><u>Contexte</u> : Entourez la réponse souhaitée</p> <p>&gt; Est-ce un élément : PRIVE - PUBLIC</p> <p>&gt; La fréquentation est-elle importante ? OUI - NON Précisez : .....</p> <p>&gt; Des points d'attention sont-ils à signaler pour cet élément ? OUI - NON Si oui, lesquels ? ..... ..... ..... .....</p>
<p><u>Type(s) de valorisation envisagée</u> : 1 ou plusieurs cases à cocher</p> <p><input type="checkbox"/> Restauration (via subsides PPPW)</p> <p><input type="checkbox"/> Convivialité</p> <p><input type="checkbox"/> Promotion (via subsides PPPW)</p>	<p><u>Propositions d'aménagement ?</u></p>



### 3. Mise en commun

Partage d'un élément patrimonial sélectionné par village.

#### d. Sélection des éléments

##### Tintigny

#### 1. Glacière de Tintigny

A priori cet élément se trouve sur domaine privé. Mais, des contacts avec le propriétaire laissent envisager la possibilité d'une intervention communale. Les membres estiment qu'il est judicieux de mettre en valeur cet élément unique. Un panneau didactique permettrait de mieux comprendre son utilité d'éventuellement faire le lien avec la transition énergétique.

[Restauration – Promotion]



##### Han

#### 1. Abreuvoir à l'entrée

Il se situe en bord de route et pourrait devenir un lieu de convivialité.

La pompe ne fonctionne plus, il faudrait la faire réparer ; de même que le banc existant.

[Restauration – Convivialité – Promotion]



##### Breuvanne

#### 1. Abreuvoir rue des Saucettes

Les villageois viennent encore y chercher de l'eau et c'est un endroit qui est mis en avant lorsque le village est fleuri.

L'idée serait d'installer des bancs, de mettre en avant le saule (est-il classé comme arbre remarquable ?) et de mettre à disposition un rack à vélos. C'est un endroit qui correspond particulièrement à l'envie de jumeler patrimoine et convivialité.

[Convivialité]



#### 2. Chapelle Notre-Dame du Luxembourg

Les membres estiment qu'un panneau didactique concernant la chapelle et le village pourrait être installé sur place.

[Promotion]



## Rossignol

### 1. Piéta du camp de la misère

Les membres estiment qu'une restauration pourrait être nécessaire, notamment en ce qui concerne la peinture. La Commune précise que les premiers estimatifs réalisés par la commune sont fort élevés en raison du caractère patrimonial (35000 euros !).  
[Restauration]



### 2. Chapelle Sainte Anne

Un panneau explicatif pourrait être un ajout intéressant au lieu. De plus, il existe un banc installé derrière la chapelle : envisager de le ramener vers l'avant de la chapelle. Il faudra également être attentif à l'état de la peinture (nécessite-elle un rafraîchissement ?). Enfin, créer une ouverture sécurisée (type grille, verre) afin de pouvoir admirer l'intérieur même si la chapelle est fermée.

[Restauration – Convivialité – Promotion]



## Lahage

### 1. Le Gros Cron

Les membres précisent que la fréquentation est importante, que c'est un lieu visité par les villageois, les touristes mais aussi un lieu de balade pour des personnes extérieures à la Commune.

Ils mettent en avant l'intérêt que représente cet élément du point de vue naturel.

Par contre, un accès sécurisé est à installer.

Concernant l'aspect promotion, les membres pensaient à un balisage, des cartes de balades simples et un QR code.

Une balade allant du gros au petit cron serait très intéressante.

Quant aux propositions d'aménagement, une aire de pique-nique (parking, panneau « reprenez vos déchets »...) serait utile.

La Chevratte qui y coule passe aussi par les anciens captages d'eau. A cet endroit, facilement accessible, il y a l'espace pour une aire de pique nique et une plage naturelle.

De plus, un sentier longeant l'eau pourrait être réhabilité afin de rejoindre le gros cron et d'ainsi baliser une marche en boucle.

[Convivialité – Promotion]





Benjamin Destrée indique également que la Commune poursuit sa dynamique en termes de projets biodiversité, dans ce cadre elle compte introduire une demande pour la réalisation d'une zone d'accès limitée sur le dessus de cet édifice naturel.

## 2. Lavoir au pied de l'église

Actuellement, les membres estiment que le lieu est peu fréquenté car il n'est pas mis en valeur. Une idée serait d'installer des bancs en parallèle avec la maison de village situé à côté du lavoir.

[Restauration – Convivialité – Promotion]



NB : baraque Payat

Celle-ci ne fait pas partie des éléments proposés pour le travail de réflexion car il s'agit d'un bâtiment traditionnel et non d'un élément du PPPW.

Les participants indiquent néanmoins leur souhait que l'espace soit aménagé pour la convivialité et de petites festivités. M. Destrée précise que le projet est en cours via une réhabilitation simple du bâtiment, de type cabanon ouvert, avec accès permanent.

## Bellefontaine

### 1. Ancien travail à ferrer

Il faudra vérifier que cet élément se trouve bien sur un terrain appartenant à la Commune. Actuellement, c'est un lieu de passage. Il serait intéressant d'envisager une mise en lien avec l'ensemble sculpté « chevaux de trait ».

Les membres précisent comme points d'attention que l'état de la structure est à surveiller.

Travailler sur cet élément permettrait de mettre en évidence un ancien métier.

[Restauration – Promotion]



### 2. Croix Moufan

La croix est peu visible depuis la voirie mais se trouve le long d'une promenade.

Les membres présents estiment qu'un panneau reprenant l'histoire de la croix et du lieu serait un ajout intéressant ; avec un banc éventuellement.

Il faudrait être attentif au nettoyage des abords, à l'état de la pierre et au fléchage.

[Restauration]



## Saint-Vincent

### 1. Vestiges du cimetière militaire franco-allemand (1914-1918)

C'est un lieu relativement fréquenté (service de mémoire), avec une connexion vers la chapelle. Il serait intéressant de faire des liens avec le musée mémoriel de Rossignol.

Le lieu est à entretenir : nettoyage du site, reboisement partiel. Installer un fléchage ainsi qu'un panneau didactique permettrait de mieux comprendre cet espace de recueillement.

[Restauration – Promotion]



## 4. Quelles suites pour cette action Patrimoine ?

La Commune vérifiera la faisabilité des idées proposées pour chaque élément sélectionné (terrain public ou non, budget, quels types d'aménagements possibles...).

Une réflexion autour des subsides envisageables sera menée par la Commune, la FRW et l'ATEPA.

## 5. Divers

- Le site <https://lampspw.wallonie.be/dgo4/petit-patrimoine-recensement/> où trouver l'inventaire réalisé par la Commune.
- Le site <https://www.pcdrtintigny2030.info/les-comptes-rendus.html> vous permet d'accéder à tous les comptes-rendus ainsi qu'au contenu du PCDR. Vous pouvez également nous rejoindre sur la page Facebook « Fondation Rurale de Wallonie – Equipe Semois-Ardenne » (<https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne/>) pour découvrir toute l'actualité DR des communes accompagnées par notre équipe !
- Benjamin Destrée informe la CLDR que la Commune va accueillir cet été des étudiants en archéologie pour un travail de fouilles organisé en lien avec le musée des celtes de Libramont. Il s'agit d'un site situé à Saint-Vincent, abritant des tombelles celtiques.

*Pour la FRW,  
Alexandra Thiry & Nicolas Lecuivre*

## Annexe 1 : feuille de présence

### Présents (8)

<b>Destrée</b>	Benjamin
<b>Egedy</b>	Michelle
<b>Feldmann</b>	Françoise
<b>Goffin</b>	Julie
<b>Nizet</b>	Jean-Louis
<b>Orban</b>	Sophie
<b>Orban</b>	Patrice
<b>Tillièrre</b>	Marie

### Excusés (9)

<b>Ancion</b>	Nicolas
<b>Delcourt</b>	Marie-Claire
<b>Dricot</b>	Jean-François
<b>Gavroy</b>	Frédéric
<b>Genin</b>	Céline
<b>Molitor</b>	Pascaline
<b>Piedboeuf</b>	Benoit
<b>Plomteux</b>	Frederic
<b>Stordeur</b>	Christophe